

Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel

dépendant du

Ministère de la culture et de la communication

Effectifs et diplômes
Année scolaire 2003-2004



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Note statistique

N° 11 – décembre 2004

STATISTIQUES

LES NOTES

Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel

dépendant du

Ministère de la culture et de la communication

Effectifs et diplômes
Année scolaire 2003-2004



Délégation
au développement
et aux affaires internationales
Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Note statistique
N° 11 – décembre 2004

Signes conventionnels utilisés

...	résultat non disponible
///	absence de résultat due à la nature des choses
—	résultat nul, inférieur à la moitié du dernier ordre exprimé ou inférieur au seuil de publication.

Chef du Département des études, de la prospective et des statistiques : Paul TOLILA

Responsable des publications : Jacqueline BOUCHERAT

Responsable de la cellule statistique : Jeannine CARDONA

Ont collaboré à cette étude : Bernadette DUBOSCQ, Chantal LACROIX et Edwige ZADORA

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, Paris, 2004.

Cette *Note statistique* est téléchargeable sur le site :

<http://www.culture.gouv.fr/dep>

SOMMAIRE

Présentation	5
I. Implantation des établissements d'enseignement supérieur	
Carte d'implantation des écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués (2004)	10
Carte d'implantation des écoles d'architecture et de patrimoine (2004)	11
Carte d'implantation des écoles de spectacles et d'audiovisuel (2004)	12
II. Tableaux statistiques détaillés par domaine et par école (année scolaire 2003-2004)	
<i>Arts plastiques et arts appliqués</i>	
Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles délivrant des diplômes d'établissement	15
Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art	16
Tableau 3 – Effectif d'élèves dans les écoles nationales et territoriales d'art par cycle et option d'études	18
<i>Architecture</i>	
Tableau 4 – Effectif d'élèves des écoles d'architecture par cursus d'études	20
Tableau 5 – Effectif d'élèves du cursus DPLG et de diplômés des écoles d'architecture	21
<i>Théâtre et spectacles</i>	
Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement d'art dramatique	22

Musique et danse

Tableau 7 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement de musique et de danse	23
Tableau 8 – Effectif d’élèves et de diplômés des centres de formation des enseignants de la danse et de la musique ..	24
Tableau 9 – Effectif d’élèves et de diplômés des centres de formation de musicien intervenant à l’école	24

Cinéma et audiovisuel

Tableau 10 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement de cinéma et d’audiovisuel	25
--	----

Patrimoine

Tableau 11 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement du patrimoine	26
---	----

Ces données sont issues d’une enquête annuelle du Ministère de l’éducation nationale (Direction de l’évaluation et de la prospective) réalisée en collaboration avec le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture et de la communication. Cette enquête par questionnaire adressé directement aux établissements concerne les formations supérieures publiques et privées quelle que soit leur tutelle, à l’exception des écoles d’architecture. Pour celles-ci, les données proviennent de l’enquête annuelle de la Direction de l’architecture et du patrimoine.

Présentation

L'enseignement supérieur artistique et culturel se caractérise par une grande diversité institutionnelle. Il relève d'établissements d'enseignement spécialisé publics et privés de taille et de statut très variés. Certains d'entre eux sont des établissements publics sous tutelle du Ministère de la culture, d'autres sont des établissements gérés par des collectivités locales, d'autres enfin des structures privées qui bénéficient parfois de subventions publiques.

L'enseignement supérieur artistique et culturel repose également sur des formations universitaires ou d'autres formations relevant du Ministère de l'éducation nationale, comme par exemple celles qui conduisent au brevet de technicien supérieur (BTS) ou au diplôme des métiers d'art (DMA).

Ce document présente les statistiques des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication : à ce titre il recense donc les établissements sous tutelle ou contrôle pédagogique du Ministère ou subventionnés par lui¹ et concerne les formations aux métiers artistiques dans les domaines du spectacle, des arts plastiques, de l'architecture, du patrimoine, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les élèves

L'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication est dispensé dans 116 établissements. Il a accueilli pour l'année scolaire 2003-2004 près de 34 000 élèves dont près de 11 000 sont inscrits dans les écoles d'arts plastiques et plus de 17 000 dans les écoles d'architecture. Les écoles qui forment aux métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel et celles qui forment aux métiers du patrimoine accueillent respectivement 4 000 et 1 700 élèves. Le flux de nouveaux entrants s'établit à 3 550 élèves en arts plastiques et 2 760 en architecture.

1. Liste des établissements fournie par le Département de l'éducation, des formations des enseignements et des métiers du Ministère de la culture et de la communication.

**Tableau A – Répartition des élèves par domaine et par sexe
(année scolaire 2003-2004)**

en unités et en %

Domaine	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Répartition par sexe	
			homme	femme
Arts plastiques et arts appliqués ¹	56	10 631	38	62
Architecture ²	20	17 596	51	49
Théâtre et spectacles	11	371	50	50
Musique et danse	25	3 477	45	55
dont CEFEDM ³ et CESMD ⁴	10	646	31	69
et CFMI ⁵	9	471	35	65
Cinéma et audiovisuel	1	158	57	43
Patrimoine	3	1 680	21	79
Total	116	33 913	45	55

1. Pour les écoles nationales et territoriales d'art, seul le cursus conduisant aux diplômes nationaux a été pris en compte.
2. Ne concerne que le cursus qui conduit au diplôme d'architecte (DPLG). Si on inclut les autres formations supérieures pour lesquelles certaines écoles sont habilitées (DEA, DESS...), l'effectif atteint 18 600 élèves.
3. Centre de formation à l'enseignement de la musique et de la danse.
4. Centre d'études supérieures de musique et de danse.
5. Centre de formation de musicien intervenant.

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les enseignements artistiques et culturels sont suivis en majorité par des femmes qui représentent 55 % de l'effectif total des étudiants, mais des différences significatives existent suivant les domaines artistiques. Les femmes prédominent dans les formations musicales et chorégraphiques, dans les formations en arts plastiques et dans les formations patrimoniales avec 79 % d'étudiantes. À l'inverse, les études d'architecture ont un public plus masculin (51 %), ainsi que les écoles de cinéma et audiovisuel (57 %).

Sur l'ensemble des formations, les étrangers représentent 12 %. Ils se situent essentiellement dans les filières arts plastiques, architecture et musique et danse.

**Tableau B – Répartition des élèves par domaine et par origine
(année scolaire 2003-2004)**

en unités et en %

Domaine	Total	Français	Étrangers
Arts plastiques et arts appliqués	10 631	90	10
Architecture	17 596	86	14
Théâtre et spectacles	371	91	9
Musique et danse	3 477	88	12
dont CEFEDM et CESMD	646	99	1
et CFMI	476	97	3
Cinéma et audiovisuel	158	91	9
Patrimoine	1 680	94	6
Total	33 913	88	12

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les diplômes

Les formations artistiques et culturelles évoquées ci-dessus aboutissent à trois types de diplômes :

- des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, au sens du décret du 27 novembre 1997, qui concernent les 1^{er} et 2^e cycles des écoles d'architecture ;
- des diplômes nationaux créés par décrets et délivrés au nom de l'État par le Ministère de la culture ou par le Ministère de l'éducation nationale. Dans le premier cas, il s'agit des diplômes des écoles d'art (DNAP, DNAT, DNSEP²), des écoles d'architecture (DPLG³) ou des diplômes d'enseignement (DE⁴ et CA⁵) dans le domaine de la musique et de la danse⁶. Les diplômes des écoles de cirque (BMA, DMA⁷) ou de l'école de la marionnette (DMA) sont délivrés par le Ministère de l'éducation nationale ;
- des diplômes d'établissement comme ceux délivrés par les écoles nationales supérieures d'art parisiennes et des diplômes d'université comme les diplômes universitaires de musicien intervenant (DUMI).

Une partie de ces diplômes a fait l'objet d'une homologation qui les situe sur une échelle de niveau allant du niveau I (bac + 5) au niveau III (bac + 2)⁸.

**Tableau C – Diplômes délivrés par domaine et par type de diplôme
(année scolaire 2003-2004)**

en unités

Domaine	Diplômes nationaux de l'enseignement supérieur	Diplômes nationaux	Diplômes d'établissement et d'université	Total
Arts plastiques et arts appliqués	—	2 335	385	2 720
Architecture	3 317	1 037	—	4 354
Théâtre et spectacles	—	26	93	119
Musique et danse	—	289	560	849
<i>dont CEFEDM et CESMD</i>	—	242	—	242
<i>et CFMI</i>	—	—	207	207
Cinéma et audiovisuel	—	—	33	33
Patrimoine	—	—	524	524
Total	3 317	3 687	1 595	8 599

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

2. Respectivement Diplôme national d'arts plastiques, Diplôme national d'arts et techniques et Diplôme national supérieur d'expression plastique.

3. Diplômé par le gouvernement.

4. Diplôme d'État de professeur de musique ou de danse.

5. Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique et de danse.

6. Ce document ne permet pas d'avoir le nombre total de DE délivrés par le Ministère de la culture. Parmi les centres habilités à préparer ce diplôme, seuls les établissements subventionnés par le Ministère de la culture ont été retenus.

7. Respectivement Brevet des métiers d'art et Diplôme des métiers d'art.

8. La procédure d'homologation a été remplacée par un nouveau dispositif, le Répertoire national des certifications professionnelles.

À la fin de l'année scolaire 2002-2003, plus de 8 500 élèves sont sortis diplômés des formations supérieures artistiques et culturelles. Sur les 4 354 diplômés en architecture, 1 000 étudiants ont obtenu le diplôme national de l'enseignement supérieur de l'architecture (DPLG). Plus de 2 300 étudiants ont reçu un diplôme national à l'issue de leur scolarité dans une école d'art : 7 % d'entre eux ont eu le DNAT, diplôme du cycle court homologué au niveau III ; 60 % le DNAP, diplôme du cycle long également homologué au niveau III ; et 33 % le DNSEP, diplôme du cycle long homologué au niveau II.

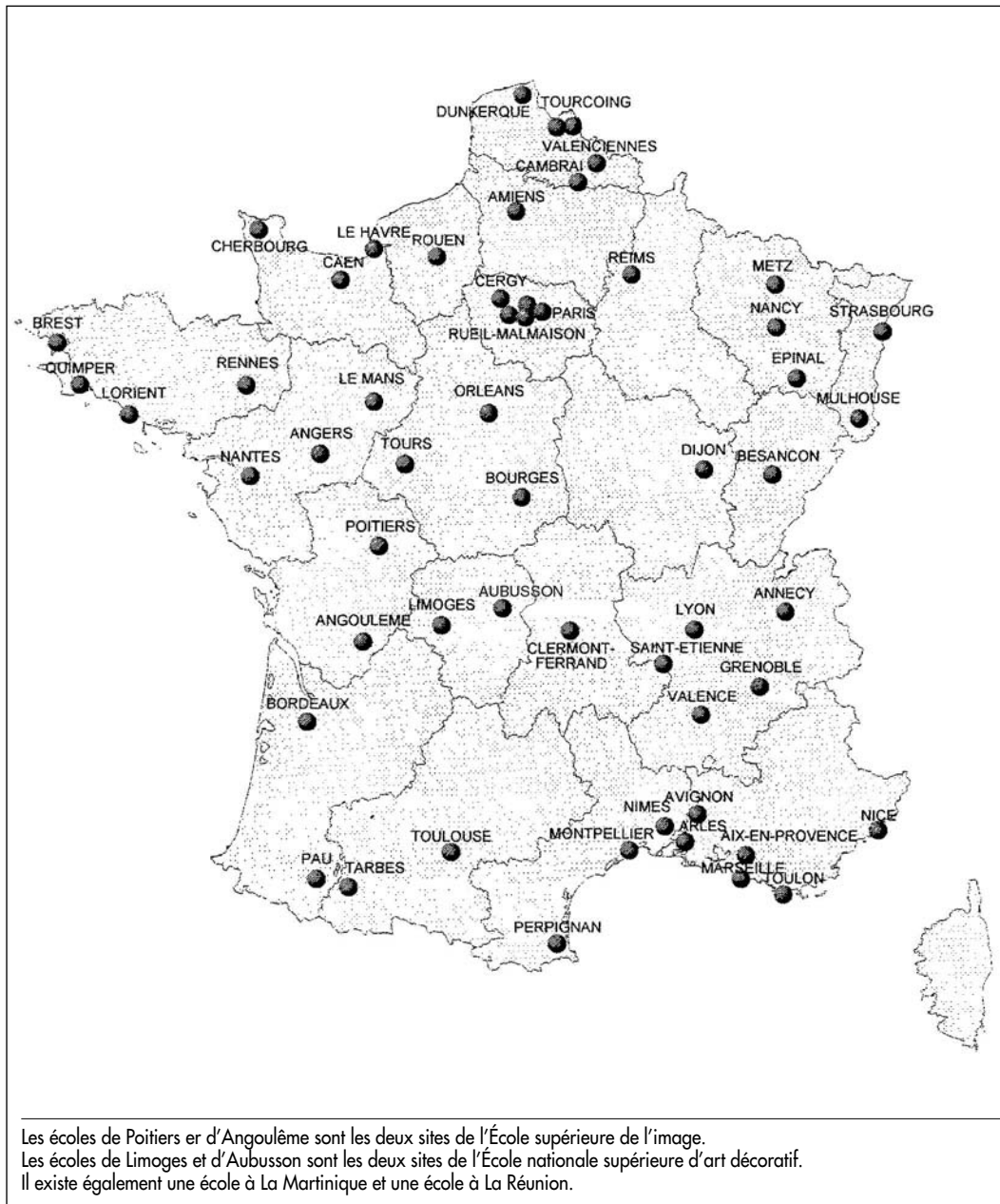
Les diplômes d'établissement ont concerné 1 200 élèves dont 280 pour les écoles nationales supérieures d'art parisiennes.

Les filières de formation aux métiers du patrimoine et à ceux du cinéma et de l'audiovisuel ne délivrent pas de diplômes nationaux, elles ont attribué respectivement 524 et 33 diplômes d'établissement.

Enfin 294 diplômes d'État de professeur de musique ou de danse (DE) ont été délivrés.

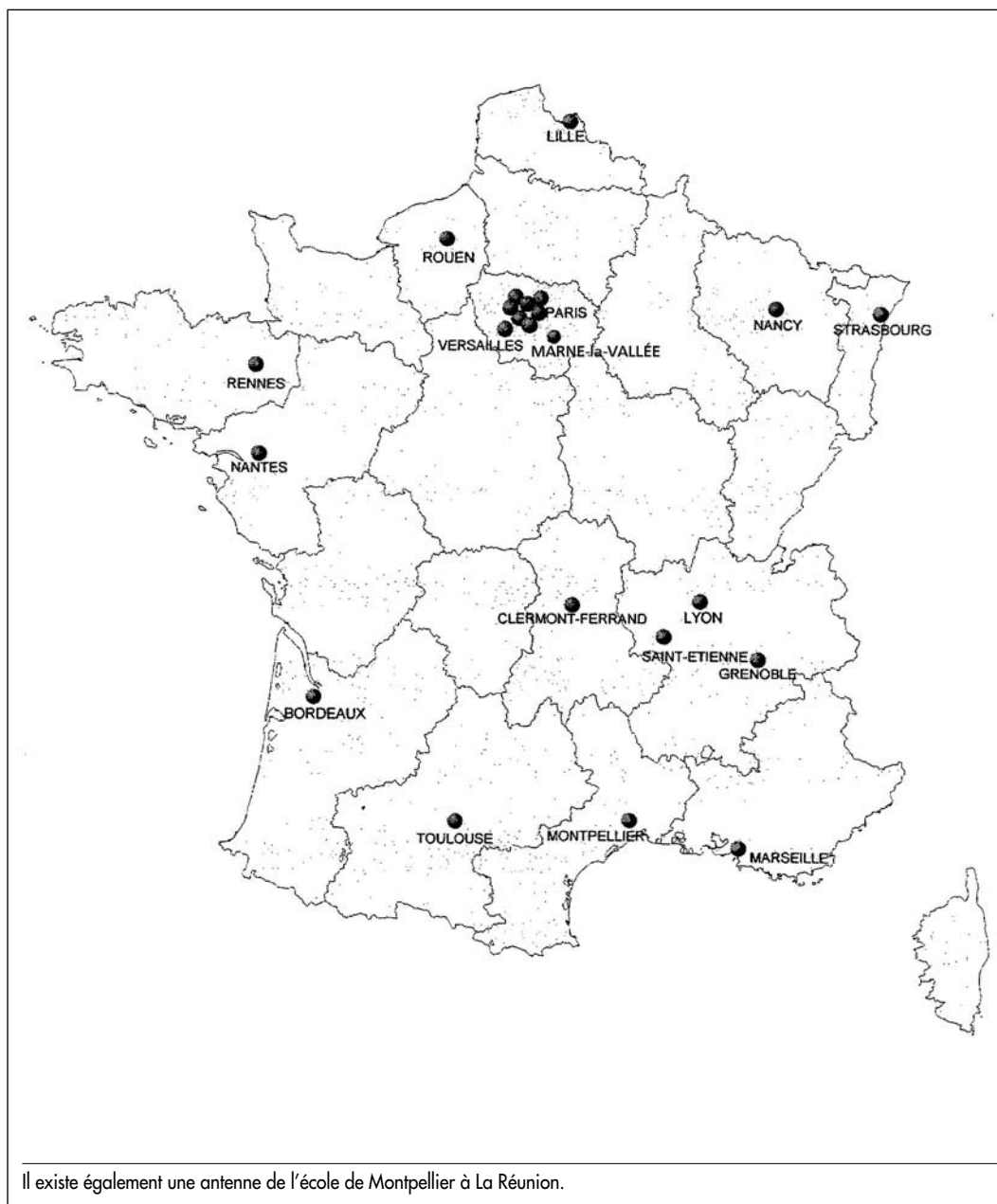
I – IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués en 2004



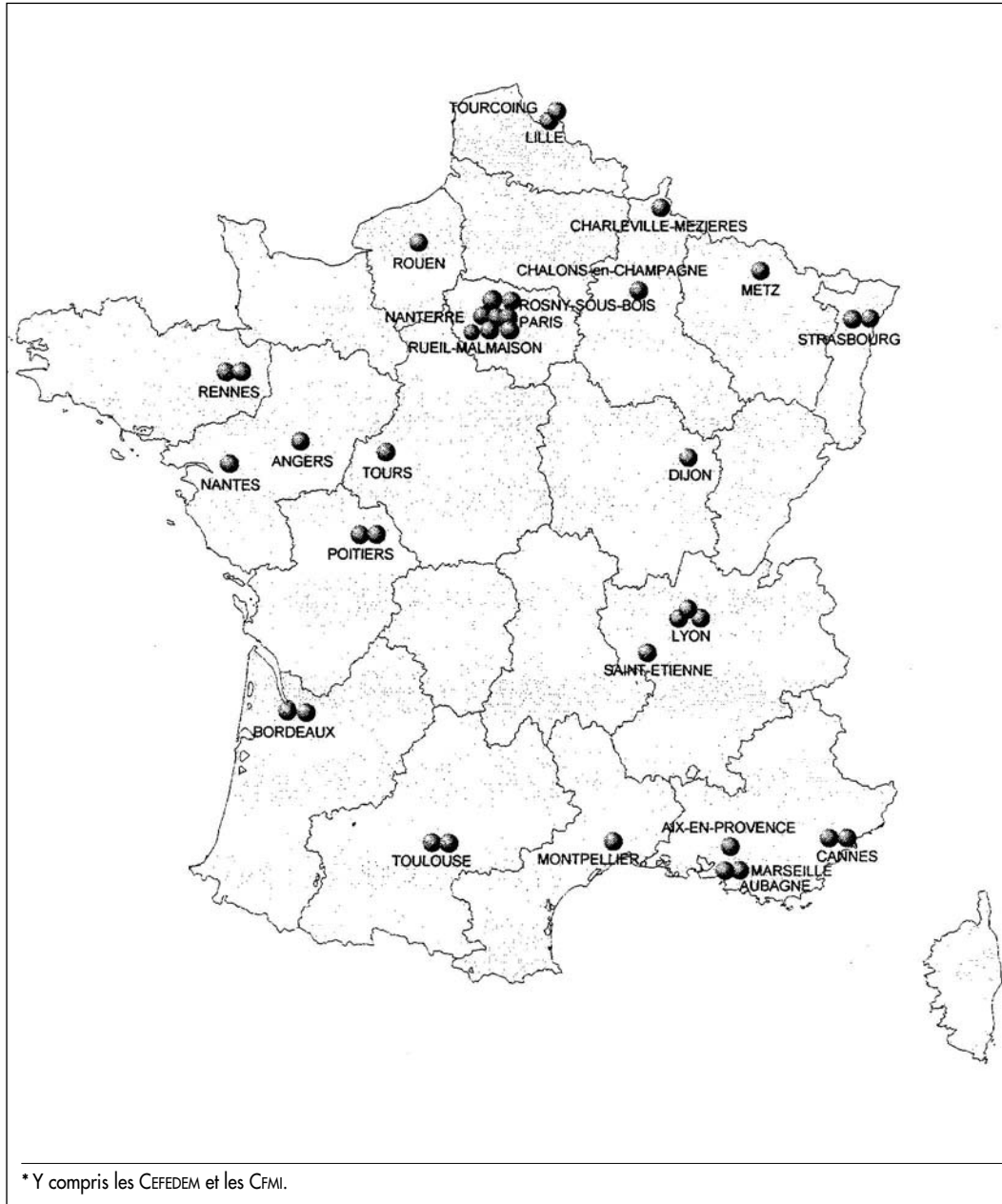
Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication

Écoles d'architecture et de patrimoine en 2004



Source : Deps, Dapa, Ministère de la culture et de la communication

Écoles de spectacles et d'audiovisuel* en 2004



Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication

II – TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE

**TABLEAUX STATISTIQUES
DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE**

ARTS PLASTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS

**Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles
délivrants des diplômes d'établissement
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)**

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	non ho- mologués
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)	609	229	380	562	47	85	190	162	28
École nationale supérieure des beaux-arts (ÉNSBA)	590	247	343	466	124	127	111	111	—
École nationale supérieure de création industrielle- Les Ateliers (ENSCI)	180	106	74	162	18	34	48	48	—
Total	1 379	582	797	1 190	189	246	349	321	28
École nationale de la photographie d'Arles	84	28	56	69	15	25	14	14	—
Le Fresnoy Studio national des arts contemporains	45	30	15	22	23	24	22	—	22
Total	129	58	71	91	38	49	36	14	22

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art**(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)*

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	niveau III
École d'art d'Aix-en-Provence	142	58	84	122	20	43	45	15	30
École supérieure d'art et de design d'Amiens (ESAD)	164	61	103	147	17	33	57	23	34
École supérieure des beaux-arts d'Angers	239	77	162	227	12	77	63	26	37
École supérieure de l'image, site d'Angoulême	133	72	61	123	10	45	25	5	20
École d'arts d'Annecy	125	43	82	121	4	60	22	—	22
École d'art d'Avignon	94	33	61	87	7	30	22	6	16
École régionale des beaux-arts de Besançon	199	77	122	187	12	60	51	22	29
École des beaux-arts de Bordeaux	229	94	135	216	13	60	61	23	38
École nationale des beaux-arts de Bourges	161	62	99	143	18	62	40	17	23
École supérieure d'arts de Brest	235	80	155	214	21	90	53	15	38
École des beaux-arts de Caen	202	72	130	200	2	73	51	9	42
École supérieure d'art de Cambrai	114	64	50	104	10	39	33	10	23
École nationale supérieure d'art de Cergy	208	77	131	171	37	67	79	36	43
École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	50	19	31	41	9	29	8	—	8
École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	127	43	84	121	6	54	22	8	14
École nationale des beaux-arts de Dijon	200	70	130	168	32	52	56	17	39
École régionale des beaux-arts de Dunkerque	105	51	54	96	9	44	22	8	14
École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	83	33	50	80	3	39	15	—	15
Institut régional d'art visuel de Martinique (Fort-de-France)	130	53	77	127	3	40	24	6	18
École d'art de Grenoble	137	60	77	121	16	40	44	19	25
École d'art du Havre	141	65	76	127	14	40	32	3	29
École supérieure des beaux-arts du Mans	124	48	76	108	16	37	30	10	20
École des beaux-arts de la Réunion	88	36	52	86	2	37	14	—	14
École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson	159	51	108	125	34	55	45	13	32
École supérieure d'arts de Lorient	184	62	122	181	3	65	32	8	24
École nationale des beaux-arts de Lyon	263	89	174	241	22	93	54	22	32
École supérieure des beaux-arts de Marseille	363	125	238	314	49	125	107	34	73

* Non compris les élèves qui suivent des cursus municipaux ou d'autres formations (420 élèves).

*Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	niveau III
École des beaux-arts de Metz	156	64	92	151	5	45	49	22	27
École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	146	56	90	134	12	76	32	10	22
Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse	132	38	94	118	14	38	36	11	25
École nationale supérieure d'art de Nancy	186	70	116	162	24	60	51	25	26
École régionale des beaux-arts de Nantes	273	116	157	258	15	81	74	35	39
École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Arson (ÉPIAR, Nice)	155	64	91	124	31	45	45	19	26
École supérieure des beaux-arts de Nîmes	102	44	58	99	3	37	37	14	23
Institut d'arts visuels d'Orléans	302	100	202	284	18	64	125	46	79
École supérieure des arts et de la communication de Pau	77	25	52	76	1	35	16	—	16
École supérieure d'art de Perpignan	138	58	80	125	13	50	27	5	22
École supérieure de l'image, site de Poitiers	133	61	72	126	7	50	27	9	18
École supérieure des beaux-arts de Cornouaille (Quimper)	162	61	101	153	9	52	45	15	30
École supérieure d'art et de design de Reims	210	81	129	175	35	96	53	14	39
École des beaux-arts de Rennes	378	115	263	356	22	154	109	44	65
École régionale des beaux-arts de Rouen	170	76	94	158	12	65	44	21	23
École d'arts de Rueil-Malmaison	87	34	53	80	7	60	18	—	18
École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne	445	166	279	384	61	155	101	27	74
École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	331	101	230	293	38	180	91	33	58
École supérieure d'art et céramique de Tarbes	117	32	85	112	5	46	20	—	20
École supérieure d'art(s) de Toulon	194	85	109	182	12	68	35	7	28
École supérieure des beaux-arts de Toulouse	319	104	215	285	34	76	92	41	51
École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	163	75	88	151	12	78	26	4	22
École supérieure des beaux-arts de Tours	109	43	66	96	13	53	20	5	15
École régionale des beaux-arts de Valence	123	44	79	115	8	46	28	9	19
École des beaux-arts de Valenciennes	116	45	71	100	16	55	27	5	22
Total	9 123	3 433	5 690	8 295	828	3 254	2 335	776	1 559

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

**Tableau 3 – Effectif d'élèves dans les écoles nationales et territoriales d'art
par cycle et option d'études
(année scolaire 2003-2004)**

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	Année propé- deutique	CYCLE COURT 2 ^e et 3 ^e années			2 ^e année	CYCLE LONG 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années		
			Design graphique	Design espace	Design produit		Art	Communication	Design
École d'art d'Aix-en-Provence	142	36	—	—	—	20	86	—	—
École supérieure d'art et de design d'Amiens (ESAD)	164	29	—	—	—	45	—	—	90
École supérieure des beaux-arts d'Angers	239	65	—	—	—	56	51	33	34
École supérieure de l'image, site d'Angoulême	133	37	—	—	—	37	21	38	—
École d'arts d'Annecy	125	53	—	22	—	22	28	—	—
École d'art d'Avignon	94	30	—	—	—	22	42	—	—
École régionale des beaux-arts de Besançon	199	56	—	—	—	48	56	39	—
École des beaux-arts de Bordeaux	229	57	—	—	—	54	92	—	26
École nationale des beaux-arts de Bourges	161	39	—	—	—	43	79	—	—
École supérieure d'arts de Brest	235	79	—	23	—	39	62	—	32
École des beaux-arts de Caen	202	57	50	—	—	25	37	33	—
École supérieure d'art de Cambrai	114	31	—	—	—	31	—	52	—
École nationale supérieure d'art de Cergy	208	41	—	—	—	35	132	—	—
École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	50	33	—	—	—	11	6	—	—
École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	127	54	—	—	—	26	47	—	—
École nationale des beaux-arts de Dijon	200	48	—	17	—	30	81	—	24
École régionale des beaux-arts de Dunkerque	105	36	—	—	—	25	44	—	—
École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	83	31	52	—	—	—	—	—	—
Institut régional d'art visuel de Martinique (Fort-de-France)	130	45	22	—	—	25	29	—	9
École d'art de Grenoble	137	40	—	—	—	25	72	—	—
École d'art du Havre	141	40	31	—	—	23	47	—	—
École supérieure des beaux-arts du Mans	124	37	—	18	—	24	45	—	—
École des beaux-arts de la Réunion	88	34	—	—	—	28	—	26	—
École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson	159	36	—	—	21	29	43	—	30
École supérieure d'arts de Lorient	184	63	—	—	—	46	75	—	—
École nationale des beaux-arts de Lyon	263	81	—	—	—	56	89	—	37
École supérieure des beaux-arts de Marseille	363	84	—	19	—	62	120	39	39

*Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	Année propé- deutique	CYCLE COURT 2 ^e et 3 ^e années			2 ^e année	CYCLE LONG 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années		
			Design graphique	Design espace	Design produit		Art	Communication	Design
École des beaux-arts de Metz	156	37	—	—	—	26	48	45	—
École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	146	44	—	—	—	35	67	—	—
Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse	132	34	—	—	—	28	29	—	41
École nationale supérieure d'art de Nancy	186	45	—	—	—	53	31	42	15
École régionale des beaux-arts de Nantes	273	71	—	—	—	57	53	50	42
École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Arson (ÉPIAR, Nice)	155	31	—	—	—	38	86	—	—
École supérieure des beaux-arts de Nîmes	102	37	—	—	—	20	45	—	—
Institut d'arts visuels d'Orléans	302	62	42	2	7	44	—	74	71
École supérieure des arts et de la communication de Pau	77	35	18	—	—	8	16	—	—
École supérieure d'art de Perpignan	138	42	—	—	—	34	62	—	—
École supérieure de l'image, site de Poitiers	133	40	—	—	—	31	8	54	—
École supérieure des beaux-arts de Cornouaille (Quimper)	162	47	—	—	—	44	71	—	—
École supérieure d'art et de design de Reims	210	72	—	—	—	56	17	—	65
École des beaux-arts de Rennes	378	77	16	—	—	76	95	59	55
École régionale des beaux-arts de Rouen	170	65	—	—	—	29	76	—	—
École d'arts de Rueil-Malmaison	87	33	—	—	—	23	31	—	—
École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne	445	126	—	—	—	117	84	63	55
École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	331	79	—	—	—	78	139	—	35
École supérieure d'art et céramique de Tarbes	117	36	—	—	18	28	35	—	—
École supérieure d'art(s) de Toulon	194	65	—	41	—	26	62	—	—
École supérieure des beaux-arts de Toulouse	319	76	—	—	—	72	63	54	54
École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	163	59	—	—	—	39	65	—	—
École supérieure des beaux-arts de Tours	109	34	—	—	—	27	48	—	—
École régionale des beaux-arts de Valence	123	34	29	—	—	24	36	—	—
École des beaux-arts de Valenciennes	116	43	—	16	—	17	40	—	—
Total	9 123	2 596	260	158	46	1 917	2 691	701	754

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

ARCHITECTURE**Tableau 4 – Effectif d'élèves des écoles d'architecture par cursus d'études
(année scolaire 2003-2004)***en unités*

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE...	Effectif total	EFFECTIF CURSUS DPLG				EFFECTIF DES AUTRES	
		Ensemble	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^{es} cycles*	formations**
Paris-Belleville	1 212	1 089	287	252	550	123	—
Paris-Malaquais	1 061	994	377	294	323	50	17
Marne-la-Vallée	589	589	247	193	149	—	—
Paris-Val-de-Seine	1 911	1 894	564	537	793	17	—
Versailles	835	788	275	238	275	47	—
Paris-La Villette	2 532	2 449	510	634	1 305	83	—
Bordeaux	793	682	236	197	249	99	12
Bordeaux paysage ^a	124	124	///	51	73	—	—
Bretagne	647	647	202	208	237	—	—
Clermont-Ferrand	563	563	194	144	225	—	—
Grenoble	1 038	961	344	290	327	77	—
Languedoc-Roussillon	731	669	328	147	194	36	26
La Réunion ^b	46	46	46	///	///	—	—
Lille et régions Nord	791	791	261	218	312	—	—
Lyon	798	751	262	215	274	—	47
Marseille-Luminy	1 086	945	322	234	389	124	17
Nancy	645	618	213	177	228	27	—
Nantes	836	713	261	193	259	88	35
Normandie	482	468	207	106	155	14	—
Saint-Étienne	402	385	149	115	121	17	—
Strasbourg	649	607	213	192	202	19	23
Toulouse	823	823	244	233	346	—	—
Total	18 594	17 596	5 742	4 868	6 986	821	177

* DPEA, DEA, DESS.
** Formations diplômantes et autres formations.
a. Bordeaux paysage est une partie de l'école d'architecture de Bordeaux qui forme des paysagistes DPLG, elle recrute à bac + 2 par un concours commun avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.
b. L'école de la Réunion est une antenne de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon préparant au 1^{er} cycle.

Source : Les écoles d'architecture, situation des effectifs étudiants 2003-2004, Direction de l'architecture et du patrimoine (annuel),
Ministère de la culture et de la communication.

**Tableau 5 – Effectif d'élèves du cursus DPLG
et de diplômés des écoles d'architecture**
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE...	EFFECTIF CURSUS DPLG					NOUVEAUX INSCRITS CURSUS	Total	NOMBRE DE DIPLÔMES Diplômes nationaux d'enseignement supérieur DPLG*		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	
Paris-Belleville	1 089	581	508	956	133	145	238	86	63	89
Paris-Malaquais	994	495	499	824	170	167	253	112	70	71
Marne-la-Vallée	589	360	229	499	90	130	122	60	62	—
Paris-Val-de-Seine	1 894	882	1 012	1 650	244	247	420	230	163	27
Versailles	788	366	422	715	73	128	195	108	57	30
Paris-La Villette	2 449	1 330	1 119	1 724	725	242	323	113	155	55
Bordeaux	682	328	354	619	63	100	204	70	60	74
Bordeaux paysage ^a	124	52	72	124	—	///	21	///	///	21
Bretagne	647	299	348	626	21	90	223	91	78	54
Clermont-Ferrand	563	270	293	532	31	101	150	67	44	39
Grenoble	961	513	448	796	165	153	235	118	75	42
Languedoc-Roussillon	669	353	316	595	74	189	166	56	54	56
La Réunion ^b	46	23	23	44	2	28	16	16	///	///
Lille et régions Nord	791	441	350	710	81	132	188	84	57	47
Lyon	751	323	428	661	90	123	185	91	81	13
Marseille-Luminy	945	507	438	784	161	166	280	84	110	86
Nancy	618	301	317	572	46	109	186	77	57	52
Nantes	713	376	337	662	51	121	264	98	70	96
Normandie	468	244	224	434	34	112	110	56	28	26
Saint-Étienne	385	180	205	359	26	82	117	51	35	31
Strasbourg	607	315	292	524	83	92	167	77	50	40
Toulouse	823	383	440	729	94	101	291	101	102	88
Total	17 596	8 922	8 674	15 139	2 457	2 758	4 354	1 846	1 471	1 037

Les données en italiques maigres sont des estimations.

*Données provisoires.

a. Bordeaux paysage est une partie de l'école d'architecture de Bordeaux qui forme des paysagistes DPLG, elle recrute à bac + 2 par un concours commun avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

b. L'école de la Réunion est une antenne de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon préparant au 1^{er} cycle.

Source : Les écoles d'architecture, situation des effectifs étudiants 2003-2004, Direction de l'architecture et du patrimoine (annuel),
Ministère de la culture et de la communication.

THÉÂTRE ET SPECTACLES

Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement d'art dramatique
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMÉS	DIPLÔMES		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			D'ÉTABLISSEMENT non homo- logués	NATIONAUX homologués niveau III niveau IV	
Conservatoire national supérieur d'art dramatique	90	45	45	88	2	30	30	30	—	—
École supérieure du Théâtre national de Strasbourg	45	19	26	44	1	—	23	23	—	—
Total	135	64	71	132	3	30	53	53	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Bordeaux	23	12	11	23	—	...	12	12	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Montpellier	24	11	13	24	—	...	—	—	—	—
École du Théâtre national de Bretagne	15	8	7	12	3	15	14	14	—	—
École régionale d'acteurs de Cannes	42	21	21	42	—	14	14	14	—	—
École de la Comédie de Saint-Étienne	20	9	11	20	—	—	—	—	—	—
École supérieure nationale des arts de la marionnette	16	6	10	10	6	...	—	—	—	—
Académie Fratellini	12	6	6	8	4	...	—	—	—	—
École supérieure des arts du cirque	49	32	17	37	12	...	14	—	14	—
École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois	35	16	19	31	4	...	12	—	—	12
Total	236	121	115	207	29	29	66	40	14	12

Sources : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale, et Académie Fratellini, École supérieure des arts du cirque, École nationale des arts du cirque.

MUSIQUE ET DANSE

Tableau 7 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement de musique et de danse
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES			NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMÉS	DIPLOMÉS D'ÉTABLISSEMENT			DIPLOMÉS NATIONAUX		
	Ensemble	Homme	Femme			Français	Étranger	non homologués	homologués	niveau I	niveau II
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	520	277	243	438	82	132	10	—	100	21	—
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris	1 473	830	643	1 206	267	328	1	15	198	21	—
École de danse de l'Opéra de Paris*	142	56	86	136	6	...	—	—	10	—	—
Total	2 135	1 163	972	1 780	355	460	11	15	308	42	—
École nationale supérieure de danse de Marseille	115	19	96	111	4	...	7	—	—	—	—
Centre national de danse contemporaine d'Angers	30	14	16	21	9	19	—	—	—	—	—
École supérieure de danse de Cannes-Rosella Hightower	80	10	70	49	31	46	12	—	—	—	5
Total	225	43	182	181	44	65	19	—	—	—	5

* Pour l'École de danse de l'Opéra de Paris l'effectif total comprend : 94 élèves de l'École, 37 stagiaires et 11 élèves venant, pour 1 ou 2 ans, d'autres établissements français ou étrangers.

Sources : Enquête 48, Depts, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale, et École de danse de l'Opéra de Paris, École nationale supérieure de danse de Marseille.

Tableau 8 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation des enseignants de la danse et de la musique
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	DIPLOMES NATIONAUX homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		
CEFEDEM Aquitaine	50	12	38	50	—	10	—
CEFEDEM Bourgogne	43	10	33	43	—	25	25
CEFEDEM Bretagne-Pays de la Loire	114	39	75	114	—	74	29
CEFEDEM Lorraine	37	19	18	37	—	...	21
CEFEDEM Île-de-France	49	16	33	46	3	23	29
CEFEDEM Normandie	86	17	69	84	2	43	34
CESMD de Poitou-Charentes	60	28	32	60	—	38	29
CEFEDEM Rhône-Alpes	47	23	24	46	1	24	25
CEFEDEM Sud	52	20	32	52	—	33	27
CESMD de Toulouse	108	18	90	105	3	57	23
<i>Total</i>	<i>646</i>	<i>202</i>	<i>444</i>	<i>637</i>	<i>9</i>	<i>327</i>	<i>242</i>

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 9 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation de musicien intervenant à l'école
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					DIPLOMES D'UNIVERSITÉ homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger	
CFMI de l'université d'Aix Marseille I	40	15	25	38	2	17
CFMI de l'université de Lille III	32	8	24	30	2	14
CFMI de l'université de Lyon II	91	37	54	89	2	47
CFMI de l'université de Paris XI	70	19	51	64	6	20
CFMI de l'université de Poitiers	39	17	22	39	—	22
CFMI de l'université de Rennes II	59	20	39	59	—	19
CFMI de l'université de Strasbourg	35	16	19	35	—	14
CFMI de l'université de Toulouse Le Mirail	50	17	33	49	1	34
CFMI de l'université de Tours	55	18	37	55	—	20
<i>Total</i>	<i>471</i>	<i>167</i>	<i>304</i>	<i>458</i>	<i>13</i>	<i>207</i>

Source : les CFMI.

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

**Tableau 10 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements
d'enseignement de cinéma et d'audiovisuel**
(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT	
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			non homo- logués	homologués niveau I
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (ex FEMIS)	158	90	68	143	15	46	33	5	28

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

PATRIMOINE**Tableau 11 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement du patrimoine****(année scolaire 2003-2004 pour les effectifs, année 2003 pour les diplômés)**en unités*

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLOMÉS	DIPLOMÉS D'ÉTABLISSEMENT	
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			non homologués	homologués niveau II
École du Louvre	1 475	270	1 205	1 390	85	559	413	283	130
Institut national du patrimoine – département Restaurateurs	70	10	60	65	5	21	14	–	14
Institut national du patrimoine – département Conservateurs	60	26	34	59	1	60	34	34*	–
Centre des hautes études de Chaillot	75	47	28	66	9	75	63	63	–
Total	1 680	353	1 327	1 580	100	715	524	380	144

* Cas particulier (fonction publique, diplôme n'entrant pas dans le champ de l'homologation).

Source : *Enquête 48*, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale et CEDHEC.

Fabrication
TRANSFAIRE SA, 04250 Turriers
☎ 04 92 55 18 14 ☎ 04 92 55 18 88
Imprimé en France
Dépôt légal : 43000, décembre 2004

NOTES STATISTIQUES

La collection « LES NOTES STATISTIQUES », créée par le Département des études, de la prospective et des statistiques en 2002, rend compte des résultats d'enquêtes statistiques, qu'elles soient annuelles ou de périodicité plus irrégulière, ainsi que des résultats d'exploitation de données administratives.

Déjà publiées et téléchargeables sur le site

- 1 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture 1998 et 1999
- 2 Les écoles municipales de musique agréées (résultats d'enquête).
Année scolaire 2000-2001
- 3 Les enseignements de musique, danse et art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats d'enquête).
Année scolaire 2000-2001
- 4 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture, 2000
- 5 Les mouvements d'exportation d'œuvres et objets d'art – Analyse statistique des évolutions
- 6 Le budget 2001 et 2002 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 7 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle.
Année scolaire 2001-2002
- 8 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés.
Année scolaire 2002-2003
- 9 Le budget 2003 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 10 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats de l'enquête annuelle).
Année scolaire 2002-2003
- 11 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés.
Année scolaire 2003-2004